

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 16 février 2011 de M. Pierre Rumo, Mmes Marie-France Spielmann et Salika Wenger, intitulée: «Musée d'art et d'histoire: une éthique élastique?»

TEXTE DE LA QUESTION

Nous avons été très étonnés d'apprendre que le président de l'association Hellas et Roma (liée par une convention au Musée d'art et d'histoire), dont certains membres sont cités dans l'affaire du trafiquant d'art Medici, soit coprésident du comité d'éthique pour le projet d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire. Qu'en est-il au juste?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le département de la culture a créé, en septembre 2009, une commission de déontologie constituée de responsables des institutions muséales municipales et de membres experts indépendants en déontologie. Cette commission s'inscrit dans le cadre déontologique des travaux menés sur le plan international par l'ICOM (Conseil international des musées) et a pour but de poser et établir un cadre déontologique pour guider l'action des musées de la Ville de Genève. Il s'agit d'une démarche unique sur le plan suisse. Le président de l'association Hellas et Roma ne fait pas partie de cette commission.

En 2010, le département de la culture a créé un comité consultatif ayant pour but de permettre à différents groupements de s'exprimer et de suivre le projet d'agrandissement et de rénovation du Musée d'art et d'histoire. Ce comité consultatif est présidé par le président de l'association Hellas et Roma.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Patrice Mugny

Le 9 mars 2011.